FONDATION ROBERT SCHUMAN

PAYS-BAS

Mise à jour : 15 décembre 2024

Géographie

Superficie : 41 543 km²
Frontières : 1 027 km ; Allemagne 577 km, Belgique 450 km
Côtes : 451 km
Capitale : Amsterdam
Langue officielle : Néerlandais

Population

Population : 17 811 291 (2023)
Taux de variation naturelle : 7,4‰ (2023)
Répartition de la population : 15,3% de + de 15 ans, 20,2% de + de 65 ans (2023)
Espérance de vie : hommes 80,5 ans, femmes 83,4 ans (2023)
Solde migratoire net : 2‰ (2023)
Ressortissants étrangers : communautaires 3%, extra-communautaires 3,1% (2019)
Demandes d'asile : 39 710 (2023)
Confessions : aucune 54,1%, catholiques 20,1%, protestants 14,8%, musulmans 5% (est. 2019)
Groupes ethniques : Néerlandais 75,4%, UE (hors Néerlandais) 6,4%, Turc 2,4%, Marocain 2,4 %, Surinamais 2,1 %, Indonésiens 2 %, autres 9,3 % (est. 2021)

Source : Eurostat, OCDE, BNP Paribas

Économie

Monnaie : Euro
PIB : 1 067 599 millions € (2023)
PIB par habitant (PPA) : 44 460 € (2023)
Croissance du PIB : 0,1% (2023)
Chômage : 3,7% (octobre 2024)
Inflation : 3,8% (novembre 2024)
Dette publique : 43,2% (T1 2024)
Solde budgétaire : -0,3% du PIB (2023)
Stocks d'investissements directs étrangers : 516,2% du PIB (2023)

Source : Eurostat, CIA World Factbook, Trading Economics

Système Politique

Monarchie constitutionnelle, démocratie parlementaire.

Chef de l'État : le roi Willem- Alexander depuis le 30 avril 2013.
Premier ministre : Dick Schoof (non affilié) a été nommé Premier ministre le 28 mai 2024. Il a pris ses fonctions le 2 juillet 2024 et dirige une coalition PVV, VVD, NSC et BBB.

Système parlementaire bicaméral :
La Eerste Kamer (Sénat), dont les 75 membres sont élus pour 4 ans par les parlements des différentes provinces.
La Tweede Kamer (chambre des députés) dont les 150 membres sont élus au suffrage universel direct pour 4 ans.

Représentation Politique

Composition de la Chambre des députés (en novembre 2023) :

-37 sièges PVV (Parti de la Liberté, extrême droite)
-25 sièges GL-PvdA (Gauche verte-Parti travailliste)
-24 sièges VVD (Parti populaire pour la liberté et la démocratie)
-20 sièges NSC (Nouveau contrat social, démocrate-chrétien)
-9 sièges D66 (Démocrates 66)
-7 sièges BBB (Mouvement agriculteur-citoyen)
-5 sièges CDA (Appel chrétien démocrate)
-5 sièges SP (Parti socialiste)
-3 sièges Denk
-3 sièges CU (Union chrétienne)
-3 sièges FvD (Forum pour la démocratie, populiste)
-3 sièges SGP (Parti politique réformé, conservateur)
-3 sièges PvdD (Parti des animaux)
-2 sièges Volt (fédéraliste européen)
-1 siège JA21 (populiste)

Composition du Sénat (au 30 mai 2023):

-16 sièges BBB (Mouvement agriculteur-citoyen)
-14 sièges GL-PvdA (Gauche verte-Parti travailliste)
-10 sièges VVD (Parti populaire pour la liberté et la démocratie)
-6 sièges CDA (Appel chrétien démocrate)
-5 sièges D66 (Democrates 66)
-4 sièges PVV (Parti de la Liberté)
-3 sièges SP (Parti socialiste)
-3 sièges CU (Union chrétienne)
-3 sièges PvdD (Parti des animaux)
-3 sièges JA21
-2 sièges FVD (Forum pour la démocratie)
-2 sièges SGP (Parti politique réformé)
-2 sièges Volt
-1 siège 50PLUS (défense des retraités)
-1 siège OPNL (Politique indépendante aux Pays-Bas, régionaliste)

Représentation féminine :

- au gouvernement : 7/16
- à la Tweede Kamer : 61/150
- à la Eerste Kamer : 30/75

Prochaines élections : élections législatives en 2028